

COMITE PROVINCIAL NAMUR
ASSEMBLEE PROVINCIALE DU 26 MAI 2014
Procès-verbal

L'assemblée se déroule dans les installations de l'Adeps à Jambes.

L'assemblée est ouverte à 19h45 par le président du comité provincial Mr Guy HENQUET.

1 Accueil

Le président souhaite la bienvenue à :

Mr Jean-Pierre Delchef, Président de l'AWBB.

Mr Lucien Lopez, Secrétaire général de l'AWBB.

Mmes Isabelle Delrue, Bernadette Bresmal Claire Porphyre

MM José Nivarlet et Alain Geurten membres du conseil d'administration.

Mr Simon Dierge, membre de la Chambre d'appel,

Ainsi qu'à tous les membres des comités, commissions et groupement présents.

Il souhaite également la bienvenue à Mr Jean-Marie Bellefroid, président du Groupement des Parlementaires de Liège.

Mrs Jean-Claude Vandeput et André Hancotte, Procureurs Régionaux AWBB ainsi que Monsieur Luc Verkest, membre du C.P., sont excusés

Le secrétariat est tenu par Mr José Lauwerys, trésorier du CP.

2 Nécrologie

Une minute de silence est observée en mémoire des personnes qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée provinciale.

3 Vérification des pouvoirs des délégués

Clubs présents	: 35
Club excusé	: 2 (2532 – Wapiti BBC AR Beauraing) (2547 – BC Cerfontaine)
Clubs absents	: 3 (1953 – BC I.A.T.A. Namur) (2149 – BC Braibant) (2472 – JS La Plante)
Total des voix représentées	: 336
Quorum ½	: 168
Quorum 2/3	: 223

4 Rapports du CP et de ses Commissions (parus sur le site de l'AWBB
en date du 25 avril 2014 – Newsletter n° 531)

- Rapport du CP : Approuvé à l'unanimité (336 -0 – 0)
- Commission de propagande : Pour 327 – Contre 0 – Abstentions 9
- Commission formation arbitres : Approuvé à l'unanimité (336 – 0 – 0)
- Commission technique jeunes : Pour 326 – Contre 0 – Abstentions 10

5 Rapports du Groupe des parlementaires (parus sur le site de l'AWBB
en date du 02 mai 2014 – Newsletter n° 532)

Le rapport est approuvé à l'unanimité (336 – 0 – 0)

6 Rapport des vérificateurs aux comptes

En l'absence excusée des deux vérificateurs aux comptes, c'est Mr Philippe Aigret, membre du CP et de la Commission financière qui lit le rapport des vérificateurs.

Le rapport est approuvé à l'unanimité (336 – 0 – 0)

7 Bilan 2013 et Budget 2015

7a Bilan 2013

En préalable, le trésorier provincial attire l'attention de l'assemblée sur le fait que les éléments nécessaires pour établir le bilan n'ont pas été transmis par le trésorier général, que seule une balance des comptes généraux lui a été transmise par la comptabilité, que cette balance ne tenait pas compte des dépenses de décembre (ajoutées par le trésorier provincial) ni des subsides JRJ organisation et déplacements. Ces deux montants n'ont pas été incorporés au bilan dans la mesure où ils lui étaient inconnus.

Pour ces raisons, le bilan est approuvé Pour 288 – Contre 0- Abstentions 48.

Pour ce qui concerne la décharge à accorder au trésorier provincial et aux membres du CP, compte tenu du contexte, et dans la mesure où le trésorier provincial s'engage à communiquer le rectificatif dès qu'il aura obtenu le renseignement nécessaire, elle est accordée par

Votes : Pour 249 – Contre 17 – Abstentions 70

7b Budget 2015

Le trésorier provincial présente le budget 2015 pour le CP et ses commissions.

Pour l'ensemble des commissions, les dépenses s'élèvent à 29845,00 € et les recettes à 15250,00 €. Le solde à financer par les clubs est de 14595,00 € soit 389,80 € par club. Vu les résultats dégagés antérieurement, le trésorier provincial propose une contribution annuelle pour 2015 de 200,00 € (la même que pour 2014).

Le budget et la proposition de la contribution sont adoptés à l'unanimité (336 – 0 – 0)

8 Play-offs en divisions 1 provinciales

Vote sur le principe

Avis des clubs de Division 1MM : Pour 10 Contre 0 Abstentions 2

Avis des clubs de Division 1DD : Pour 11 Contre 0 Abstentions 1

Approbation de l'assemblée : Pour 335 Contre 0 Abstentions 1

Principe du second montant éventuel

Le vainqueur des play-offs est sacré champion provincial et accède à la division 2 régionale.

Dans le cas d'un second montant, celui-ci serait, pour autant qu'il ait participé aux play-offs, le premier de la phase classique, s'il n'est pas champion provincial. Le finaliste des play-offs, si le premier de la phase classique n'a pas participé aux play-offs ou les a remportés.

Vote sur la proposition

Avis des clubs de Division 1MM : Pour 10 Contre 0 Abstentions 2

Avis des clubs de Division 1DD : Pour 11 Contre 0 Abstentions 1

Approbation de l'assemblée : Pour 336 Contre 0 Abstentions 0

9 Règlement des coupes seniors et jeunes : Aucune modification par rapport à cette année.

10 Application du PC 89 en U8 – U10 – U12

Un vote est proposé à l'assemblée pour fixer la date limite pour le passage d'une équipe à l'autre. La proposition qui sera soumise est celle d'autoriser le passage d'une équipe à l'autre durant toute la saison.

Pour 269 – Contre 58 – Abstentions 9

11 Inscriptions pour intervenir dans le point « DIVERS »

Les clubs de New BC Profondeville, CSJB Taminés, New BC Alsavin Belgrade, Andenne Basket et RBC Ciney souhaitent intervenir.

12 Interpellations

NEANT

13 Cooptation et élection

13a - Constitution du bureau de dépouillement

Président : Mr Simon Dierge
Assesseurs : Mme Labidi Noelle
Mr Luc Salmon
Mr Fabrice Mennen

13b - Présentation du candidat

Pour le groupe parlementaire
Ratification de cooptation
Monsieur Dany Martin (BC Loyers – 1579)
Election
Monsieur Dany Martin (BC Loyers – 1579)

14 Communications du Conseil d'administration de l'AWBB

Les différents points abordés dans la présentation de Mr Delchef sont :

- Les décisions importantes de l'assemblée générale du 29 mars 2014
- Les propositions pour l'assemblée générale du 14 juin 2014
- Le Plan Basket
- Modalités pratiques du 3 & 3
- Nouveau partenaire informatique => nouvelles applications
- Tournoi international des 30, 31 et 1er juin 2014

La présentation de Mr Delchef sera envoyée par mail à tous les secrétaires.

15 Proclamation des résultats

Le président donne lecture des différents champions sur le plan provincial.
Remise des diplômes aux différents champions

16 Remise des distinctions honorifiques et récompenses

Le Conseil d'Administrations désire mettre à l'honneur les arbitres qui vont accéder à l'échelon Régional.
Cette année, les arbitres montants sont Mademoiselle Laura-Maria Dale et Messieurs Jérôme Lecocq et Arnaud Van Loo.
Une récompense leur est offerte des mains de Messieurs Jean-Pierre Delchef et Alain Geurten.

17 Divers – Clubs

Pour le BC New Profondeville

- o Souhaite la neutralisation des amendes pour la tenue des feuilles dans les catégories U12
Pas possible dans la mesure où il s'agit de dispositions statutaires
Pour info, le club a reçu 19,40 € d'amende pour ces catégories,
- o Souhaite le passage de joueurs, tout au long de la saison, d'une équipe à l'autre pour les catégories U8 à U12
Voir point 10 pour application PC89
- o Souhaite que les soumissions fassent l'objet d'une publication sur le site du CP
Le trésorier provincial répond que le montant des soumissions est inscrit au bilan du CP. Il précise que la loi sur les marchés publics ne s'applique pas au CP. Monsieur Delchef confirme.

- o Demande d'éclaircissements sur le financement qui bénéficie exclusivement à une équipe de Namur par le biais du Centre de formation
Le Président Delchef répond.
- o Souhaite connaître la raison du vote unanime des parlementaires namurois pour le projet 3&3 alors qu'une assemblée avait émis un avis assez mitigé.
Monsieur Trausch, président du groupe des parlementaires, répond à titre personnel.
- o Souhaite également que le paramètre « forfait administratif » ne soit plus appliqué pour l'attribution du fair-play
Le président répond que le fair-play consiste, également, à reprendre sur une feuille de match les bonnes informations
- o Demande un changement dans les modalités d'attribution des voix aux clubs lors des assemblées
Ce changement est de la compétence des groupements parlementaires et de l'assemblée générale.

Pour le CSJB Tamines

Souhaite la mixité en pupilles pour la saison prochaine
Il s'agit d'une disposition statutaire à laquelle le CP ne peut déroger.
La demande du club est soumise au vote de l'assemblée provinciale

Pour 64 Contre 215 Abstentions 57

Pour le BC New Alsavin Belgrade

- o Souhaite la suppression des amendes en U12
Voir réponse au BCN Profondeville
- o Souhaite la suppression des compensations en U12
Ce n'est pas possible car il s'agit, jusqu'à nouvel ordre d'une disposition statutaire
- o Quel est l'avenir des Challenges Bab, Bib et Ben
Il ne sera plus possible d'organiser le Bab dans sa formule actuelle. Pour le Bip et le Ben, il ne devrait pas y avoir de changement pour la prochaine saison.
- o Pour la saison 2014/2015, est-il envisagé de poursuivre l'expérience de la super coupe en Benjamins
Monsieur Delchef répond que le responsable AWBB des coupes réserve une réponse positive à la question
- o Demande quel sera le nouveau système de retour aux clubs lors de la prochaine saison pour les équipes évoluant en U12.
Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale du 14/06/2014.

Pour le Andenne Basket

- o Une question concerne l'organisation des championnats en jeunes régionaux et d'une proposition faite aux responsables département
Un rappel sera fait à la personne concernée
- o La lenteur des infos relatives au 3&3 et 4c4 est mise en évidence
- o La troisième concerne les play-offs en R2 dames
Une réponse a été fournie par Monsieur Delchef

- Pour le RBC Ciney

- o Souhaite le passage de joueurs, tout au long de la saison, d'une équipe à l'autre pour les catégories U8 à U12
Voir point 10 pour application PC89
- o Comment sera organisé la saison en 3&3

3&3

Pour la saison 2014/2015, en catégories U6,U7 et U8 il n'y aura que du 3&3 dans la province.
Soumise au vote cette proposition recueille l'assentiment de l'assemblée.

Pour 300 Contre 26 Abstentions 10

La formule « Championnat » recueille 276 voix pour

La formule « Tournoi » recueille 58 voix pour

C'est donc sous la forme « Championnat » que sera organisée la saison 2014/2015.

4c4

En U10, la saison doit être organisée en 4c4. Certains clubs souhaiteraient toutefois continuer le 5c5.

Soumise au vote cette proposition recueille l'assentiment de l'assemblée

Pour 276 Contre 58 Abstentions 0

Pour la saison 2014/2015 uniquement, la saison se déroulera en 5c5.

18 Divers – Comité provincial

- o Le président donne la situation des inscriptions pour le championnat 2014/2015
- o Le prochain championnat débutera le week-end des 06 et 07 septembre 2014
- o La prochaine Assemblée générale des clubs se déroulera **le mercredi 13 mai 2015**

19 Résultats des élections

Pour le groupe parlementaire

Ratification de cooptation

Monsieur Dany Martin (BC Loyers – 1579)

Votes valables : 310

Pour 309

Election

Monsieur Dany Martin (BC Loyers – 1579)

Votes valables : 323

Pour : 300

20 Mot final

Le président clôture la séance à 22h30

Le mot de la fin revient au Président Delchef qui remercie l'assemblée de sa bonne tenue et souhaite à toutes et à tous un bon retour et de bonnes vacances.